

# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022



Municipalité de  
Sainte-Mélanie

Décembre 2021

Bulletin d'information publié par la Municipalité de Sainte-Mélanie

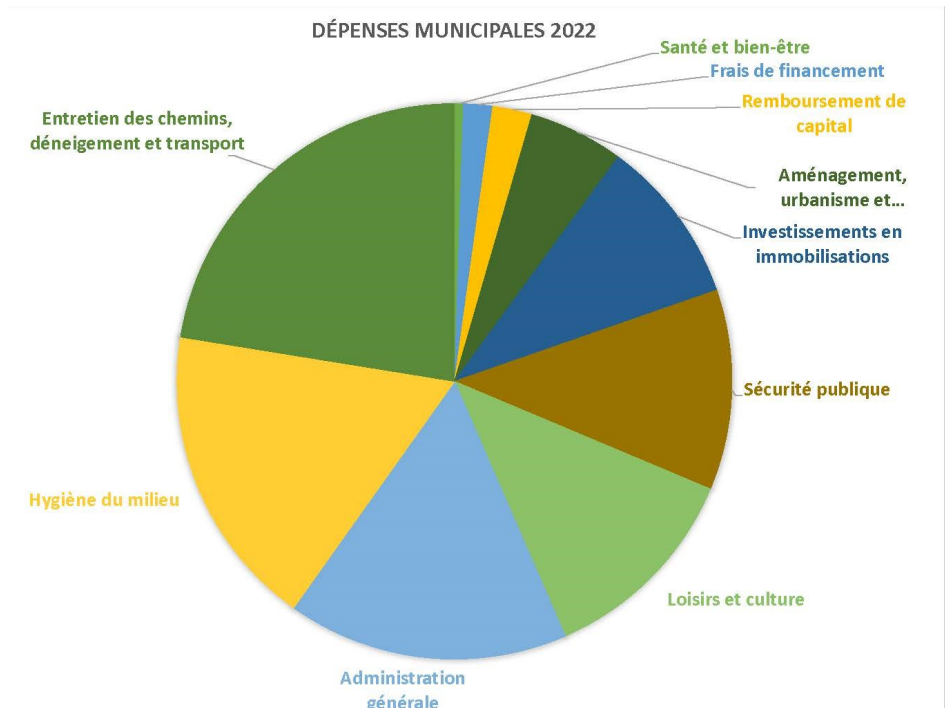


Commissions et comités municipaux	Membres du conseil municipal	District
Membre d'office à tous les comités	Louis Freyd	Maire
Comité consultatif en environnement (CCE) Comité travaux publics et infrastructures	Élie Marsan-Gravel	District numéro 1
Comité familles et aînés	Karine Séguin	District numéro 2
Comité ressources humaines Comité travaux publics et infrastructures	Evens Landreville-Nadeau	District numéro 3
Comité familles et aînés	Marie-France Bouchard	District numéro 4
Comité consultatif d'urbanisme (CCU) Comité ressources humaines Sécurité publique de la MRC de Joliette	Michel Bernier	District numéro 5
Comité consultatif d'urbanisme (CCU) Comité consultatif en environnement (CCE)	Jean-François Gauthier	District numéro 6

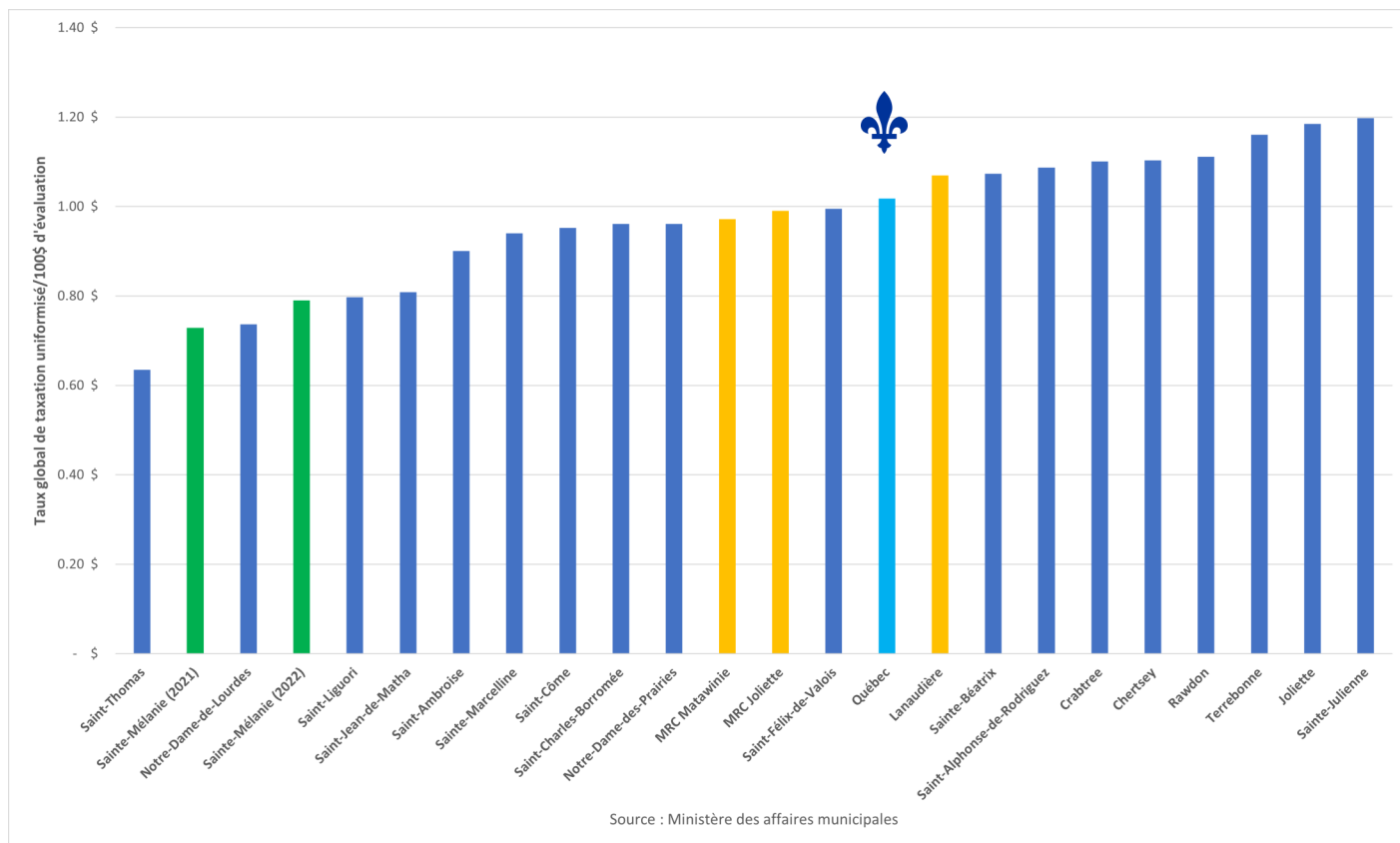
**C**hers citoyens,

Vous avez envoyé un message clair le 7 novembre dernier à l'effet que vous souhaitez que Sainte-Mélanie se démarque par des projets d'avenir structurants faisant de notre municipalité un endroit où il fait mieux vivre.

Avec le budget 2022, nous donnons à notre municipalité les moyens de réaliser le plan stratégique que nous avons élaboré grâce aux rencontres citoyennes lors de la campagne électorale. La pandémie a fait croître le prix des biens et services et le coût des fournisseurs de la Municipalité n'en fait pas exception. Les charges du service d'incendie, de la Sûreté du Québec, de la collecte des ordures ménagères et du transport collectif sont imposées par nos ententes et ont augmenté significativement.



Ce faisant, nous allons demander un effort fiscal supplémentaire à tous en augmentant le taux de la taxe foncière générale de 0,56 \$ par 100 \$ d'évaluation à **0,62 \$ par 100 \$ d'évaluation**. Les citoyens de Sainte-Mélanie continueront de bénéficier d'un des taux de taxation les plus bas de Lanaudière. Vous trouverez ci-bas des comparatifs avec les taux global de taxation uniformisés (TGT) des municipalités environnantes. Le TGT permet de comparer le taux de taxation comme si chacune des propriétés supporterait l'ensemble des charges et tarifs également.



L'orientation principale du budget est de se donner les coudées franches pour débiter ou réaliser dès 2022 les éléments suivants :

- Mise à niveau des infrastructures municipales (ponceaux, usine d'épuration, aqueduc et routes collectrices) ;
- Refonte du plan et de la réglementation d'urbanisme afin d'assurer un développement durable du territoire tout en préservant le cachet de Sainte-Mélanie;
- Augmenter l'expertise des différents services de la Municipalité;
- Doter les travaux publics de l'équipement nécessaire pour réaliser plus de travaux en régie interne plus rapidement et à moindre coût; et
- Améliorer les parcs et espaces verts.

Afin de favoriser le principe de l'utilisateur-payeur, nous allons également procéder à une révision de la tarification des différents permis municipaux afin de

s'arrimer à ceux des autres municipalités. En ce sens, plusieurs permis deviendront gratuits et plus faciles d'obtention, alors que d'autres verront leur coût augmenter.

Le tarif des matières résiduelles sera gelé, alors que la tarification du réseau d'égout sera augmentée de 31 \$. Une telle majoration est nécessaire pour effectuer à la fois la vidange décennale des boues et lancer les services d'ingénierie pour la réfection de l'usine d'épuration. Notez qu'il ne s'agit ici que du maintien de la capacité actuelle et que les abonnés du réseau existant ne financeront pas les développements futurs.

Afin de financer le forage d'un 3<sup>e</sup> puits permettant d'augmenter la capacité de captage d'eau, le tarif de l'aqueduc du village augmentera de 10 \$ par logement et celui des piscines de 25 \$. Le contrat de forage a été octroyé le 14 décembre 2021 pour une réalisation d'ici le 15 août 2022.

**Prévisions budgétaires**  
**Fonds d'administration**  
**Exercice se terminant le 31 décembre 2022**



Municipalité de  
 Sainte-Mélanie

**REVENUS**

Taxes sur la valeur foncière	2 792 179 \$	
Taxes sur une autre base	665 609 \$	
Paiement tenant lieu de taxes	25 938 \$	
Autres services rendus	97 900 \$	
Autres revenus	515 391 \$	
Transferts inconditionnels	84 773 \$	
Transferts conditionnels	205 913 \$	
Crédit GMR	113 871 \$	
<b>TOTAL DES REVENUS</b>		<b>4 501 574 \$</b>
AFFECTATION FONDS RÉSERVÉS		263 000 \$
AFFECTATION DE SURPLUS		186 740 \$
<b>BUDGET TOTAL</b>		<b>4 951 314 \$</b>

**DÉPENSES**

Administration générale	811 676 \$	
Sécurité publique	577 780 \$	
Transport	1 112 864 \$	
Hygiène du milieu	877 746 \$	
Santé et bien-être	25 380 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	274 902 \$	
Loisirs et culture	595 976 \$	
Frais de financement	83 967 \$	
Autres activités financières	113 540 \$	
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>4 473 831 \$</b>
Activités d'investissement		477 483 \$
<b>BUDGET TOTAL</b>		<b>4 951 314 \$</b>

Toutes les autres tarifications augmenteront de l'indice des prix à la consommation (IPC).

Comme l'utilisation des services de la Municipalité et les coûts se reflètent directement dans les taxes foncières, voici quelques bons comportements à adopter où chaque citoyen peut contribuer à réduire le montant des taxes foncières :

- Respecter la réglementation en vigueur ;
- Réduire les ordures ménagères et favoriser le recyclage et le compost ;
- Effectuer du compost résidentiel ;
- Ne pas jeter des détritux dans les toilettes et égouts ;
- Diminuer le gaspillage d'eau potable ;
- Rapporter vos livres à la bibliothèque dans le délai ; et
- Nettoyer et entretenir chaque année vos fossés et ponceaux.

La présente prévision budgétaire prévoit un surplus libre de 633 494 \$ au 31 décembre 2022. Bien que nous devons nous compter chanceux de travailler avec ce bas de laine, mais celui-ci a été amputé significativement au cours des derniers exercices financiers.

Un tel montant de surplus permet de donner au conseil municipal un fond de roulement et une marge de manœuvre nécessaire pour réaliser des projets non budgétés en cours d'année suite, par exemple, à l'ouverture d'un nouveau programme de subvention. Également, ces surplus permettent d'effectuer des embauches afin d'offrir plus de services aux citoyens, ce que vous nous avez demandé en grand nombre lors de notre porte à porte.

